

MAIRIE DE DOISSAT 24170

CONSEIL MUNICIPAL Compte Rendu de la Séance du 5 Mars 2026

Ouverture de la séance à 17h35 par M. Bruno LALLIER, Maire

Présents : Jean-Marie GILET, Bruno LALLIER, Lionel BOISSY, Alain WINGDICH, Michael BOULARD, Claudine PISKO, Francis RINGENBACH, Michel DUMAS, Robert DAURIAT, Stéphane LACOSTE.

Absent : Frédéric LASSIGNARDIE,

M. Stéphane LACOSTE est nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 06 Décembre 2025

Le compte rendu du dernier conseil est approuvé à l'unanimité.

Mr le Maire présente les résultats provisoires du Compte Financier Unique (CFU)

Faisant suite à une panne générale des serveurs de la DGFIP, le CFU 2025 définitif n'étant pas encore revenu signé par le trésorier, il n'est pas possible de le voter lors du présent conseil. Il fera donc l'objet d'une approbation lors d'un prochain Conseil. Voici néanmoins pour information, la version provisoire en attente de validation définitive par la DGFIP.

Compte financier unique - CFU provisoire				
Budget général 2025		Dépenses	Recettes	Soldes
Exécution	Fonctionnement	132 229.67	111 115.49	-21 114.18
	Investissement	5 418.13	20 295.15	14 877.02
Reports	Fonctionnement	0.00	92 129.67	92 129.67
	Investissement	20 236.95	0.00	-20 236.95
	Total	157 884.75	223 540.31	65 655.56
Résultat global	Fonctionnement	132 229.67	203 245.16	71 015.49
	Investissement	25 655.08	20 295.15	-5 359.93
RAR	Fonctionnement	0.00	0.00	0.00
	Investissement	0.00		0.00
Résultat cumulé	Fonctionnement	132 229.67	203 245.16	71 015.49
	Investissement	25 655.08	20 295.15	-5 359.93
	Total cumulé	157 884.75	223 540.31	65 655.56

MAIRIE DE DOISSAT

24170

Délibérations

SDE24- Adhésion de la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux à l'éclairage public des ZAE

Monsieur le Maire expose que la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux, par délibération en date du 26 septembre 2024, a sollicité son adhésion afin de transférer au syndicat la compétence Eclairage Public des parcs d'activités (ZAE)

Le 7 janvier 2026, le Comité syndical du SDE24 a approuvé l'adhésion de la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux et le transfert de la compétence éclairage public des ZAE au SDE214 dans le respect de l'état contradictoire accepté par les deux assemblées.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité l'adhésion de la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux au SDE24

Divers

Archivage

- Une remise à jour de l'archivage va être réalisée en 2026, afin d'intégrer au classement et à l'inventaire des dossiers devenus inutiles dans les bureaux, tri et élimination des dossiers périmés, rédaction d'un bordereau d'élimination.
- La rédaction du procès-verbal de récolement post-élections municipales sera établi.

Cette intervention sera réalisée à l'été 2026 par le service des archives du CDG24 pour un montant de 360€.

Arrêté de circulation

Mr le Maire va prendre un arrêté de circulation afin d'interdire la circulation des véhicules de plus de 3.5 Tonnes route des 2 Calvaires, sauf déserte locale (route qui traverse le lieu-dit Babiote).

Un devis de la société ALEC a été reçu pour l'achat des panneaux de signalisation interdisant la circulation des véhicules de plus de 3.5 Tonnes pour un montant de 451.65€.

Recensement de la population

Pour mémoire, le dernier chiffre validé et publié officiellement fin décembre 2025 selon la méthode estimative de l'INSEE (base 2023) était une population communale de **99 personnes en résidence principale**, moins de 100 entraînant la perte de 4 conseillers (7 au lieu de 11) pour la prochaine mandature.

Faisant suite au recensement sur le terrain de la population qui a eu lieu de mi-janvier à mi-février 2026, voici les chiffres réels mais encore provisoires car non audités par l'INSEE (publication officielle au 2^{ème} semestre 2026).

Habitations principales : 62 (64,58 %)
Habitations secondaires : 29 (30,20 %)
Habitations vacantes : 5 (5,20 %)
Habitations totales : 96

Population communale au 15 janvier 2026 : 126 personnes en résidence principale soit une hausse de 27,27 % !

MAIRIE DE DOISSAT 24170

Organisation du bureau de vote pour les élections municipales du dimanche 15 mars 2026 (bureau ouvert de 08h00 à 18h00)

BUREAU DE VOTE dimanche 15 mars 2026

SCRUTIN MUNICIPALE			
CONSEILLERS			
DEPOUILLEMENT			
CRÉNEAUX	TITULAIRES	OBSERVATIONS	
08 H 00 à 10 H 30	LALLIER BRUNO	PRESIDENT BV	BOISSY LIONEL
	BOISSY LIONEL	ASSESEUR	BOULARD MICHAEL
	BOULARD MICHAEL	ASSESEUR	DAURIAT ROBERT
	DUMAS MICHEL	SECRETAIRE	DUMAS MICHEL
10 H 30 à 13 H 00	GILET JEAN-MARIE	PRESIDENT BV	GILET JEAN-MARIE
	LALLIER BRUNO	ASSESEUR	LACOSTE STEPHANE
	DAURIAT ROBERT	ASSESEUR	LALLIER BRUNO
	WINGDICH ALAIN	SECRETAIRE	LASSIGNARDIE FREDERIC
13 H 00 à 15 H 30	LACOSTE STÉPHANE	PRESIDENT BV	PISKO CLAUDINE
	PISKO CLAUDINE	ASSESEUR	RINGENBACH FRANCIS
	RINGENBACH FRANCIS	ASSESEUR	DUCRET VÉRONIQUE
	DUCRET VÉRONIQUE	SECRETAIRE	
15 H 30 à 18 H 00	LALLIER BRUNO	PRESIDENT BV	SCRUTATEUR 1
	BOISSY LIONEL	ASSESEUR	SCRUTATEUR 2
	BOULARD MICHAEL	ASSESEUR	
	GILET JEAN-MARIE	SECRETAIRE	SECRETAIRE 1
			LACOSTE STEPHANE

Bilan des facturations 2025 des travaux réalisés par les employés de la Communauté de Communes Vallée Dordogne Forêt Bessède

Le montant facturé pour l'année 2025 est de 8 202 € (8 192 € en 2024)

Ce montant reste stable au cours des années, malgré cette année un poste important sur l'entretien des routes et des chemins blancs qui représente un montant de 4585€.

Des actions d'entretien des chemins blancs seront réalisées par la CCVDFB dès que la météo le permettra.

Concert Eglise de Doissat

La chanteuse Lily JUNG, se produira à l'église de Doissat le 4 septembre 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h51.

Comme il s'agissait du dernier conseil municipal de la mandature, le maire, qui ne se représentera pas aux prochaines élections municipales, les adjoints et les conseillers se sont ensuite rassemblés autour d'un convivial apéritif dînatoire.